



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 janvier 2024

LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE LEVE LE FREIN SUR LES MODALITES DE PRELEVEMENT DE L'ECO-PRET A TAUX 0% COPROPRIETE

Afin de faciliter l'accès des copropriétaires à l'éco-prêt à taux zéro copropriété et soulager les syndicats de copropriétés, la Caisse d'Épargne Ile-de-France devient le premier organisme de financement à prendre directement en charge le prélèvement mensuel des échéances auprès des copropriétaires ayant adhéré au prêt. En levant le frein du prélèvement, qui était à la charge des syndicats de copropriété, la banque s'engage auprès des copropriétaires et permet à de nombreuses copropriétés de financer des travaux de rénovation énergétique jusqu'à 50 000 € par logement sur une durée de 20 ans¹.

Aujourd'hui, la Caisse d'Épargne Ile-de-France fait évoluer son offre et devient le seul organisme à proposer le prélèvement des mensualités de l'Eco-prêt à taux zéro copropriétés directement sur les comptes des copropriétaires. Ainsi, en allégeant la charge qui pesait jusqu'alors sur les syndicats de copropriétés, la Caisse d'Épargne Ile-de-France simplifie le recours à ce prêt, qui devient une véritable aubaine pour amplifier la rénovation énergétique dans l'habitat collectif privé.

Proposé depuis près de 8 ans par la Caisse d'Épargne Ile-de-France, « l'Eco-prêt à taux zéro copropriété » est un dispositif bonifié par l'Etat qui sert à financer les travaux de rénovation énergétique des copropriétés. La Caisse d'Épargne répond ainsi aux enjeux actuels de transition énergétique des copropriétés pour accélérer la réduction de l'empreinte carbone des immeubles.

Ce prêt collectif d'Etat, accordé à un syndicat de copropriétés et basé sur l'adhésion volontaire des copropriétaires éligibles, est cumulable avec la plupart des dispositifs d'aides et il est sans limite de nombre de copropriétaires.

Lever pour le financement de la rénovation énergétique, l'éco-prêt à taux zéro copropriété, distribué sur l'ensemble du territoire national par la Caisse d'Épargne Ile-de-France, présente l'avantage de n'avoir aucun frais de dossier ; les souscripteurs étant, par ailleurs, non soumis à une limite d'âge. Le prêt est garanti par un cautionnement qui évite toute solidarité entre les copropriétaires en cas d'impayé.

¹ En fonction de la nature des travaux effectués et sous réserve d'éligibilité.



« La transition énergétique est indéniablement l'enjeu actuel de notre société. La Caisse d'Épargne Ile-de-France s'engage depuis des années et est pionnière pour accompagner les copropriétés en matière de rénovation énergétique, notamment grâce à l'Eco-prêt à taux zéro, en adéquation avec les besoins des copropriétaires. En prenant en charge le prélèvement mensuel auprès de chaque copropriétaire, nous levons une contrainte qui représentait un véritable frein pour de nombreux syndicats de copropriété à la souscription de ce prêt. En vulgarisant l'Eco-prêt à taux zéro copropriété, qui est un prêt réglementé, nous remplissons pleinement notre rôle de banquier en le rendant accessible au plus grand nombre » déclare **Christophe BERFINI**,

Directeur des activités de Syndics et Administrateurs de biens chez la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

CONTACTS PRESSE

Caisse d'Épargne Ile-de-France
Responsable projets médias & RP
Sonia JOCITCH – 06 24 74 29 91
sonia.jocitch@ceidf.caisse-epargne.fr

À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France :

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 415 agences et 28 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

